

ÉCHOS DES DEUX RIVES

EST DU QUÉBEC

Développement de l'agriculture

Le cégep de Matane et le Centre de consultation Agri-Services contribuent au développement de l'agriculture dans l'Est du Québec par deux projets de recherche réalisés auprès de dix fermes d'élevage d'agneaux. Une chose rendue possible grâce au programme d'aide à la recherche technologique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec. Ces études visaient à développer des outils techniques et de gestion utiles aux entreprises de production ovine, à la formation en agriculture et aux divers intervenants dans le milieu agricole. Pour chacun des producteurs, ces études donnent les points forts et les points faibles de la gestion et déterminent les critères les plus reliés à l'efficacité et au revenu de leur entreprise. De plus, les producteurs peuvent comparer leurs performances sur le plan technico-économique. Dans l'Est du Québec, l'élevage ovin concerne près d'une centaine de fermes.

MATANE

Villages de la Gaspésie

L'ouverture officielle de la 2e saison de l'exposition de la Fondation Claude-Picher a eu lieu le 17 juin, à la salle municipale de l'hôtel de ville de Matane, au 230 avenue Saint-Jérôme. L'artiste-peintre Claude Picher, de Saint-Léandre, et les membres du conseil d'administration ont assisté au lancement de l'exposition dont le thème est « Les villages de la Gaspésie ». Après plus d'un an d'existence, la Fondation assure maintenant la gestion d'une collection comprenant 70 oeuvres de Claude Picher.

MATAPÉDIA

Trophée J.P. Brûlé

La Société d'exploitation des ressources de la Vallée a remporté dernièrement le trophée J.P. Brûlé, remis annuellement par l'Association forestière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie pour souligner la contribution d'un organisme à la réalisation d'une activité spéciale en exploitation ou en aménagement forestier. La SERV de la Vallée a mérité ce trophée pour sa participation active dans la préparation et la présentation du dossier de candidature pour l'obtention du titre de Capitale forestière canadienne 1993 pour la Vallée de la Matapédia, de même que pour son implication dans les affaires de la Corporation de la capitale et dans la tenue de nombreux événements. Cette région a joué un rôle de pionnière dans l'aménagement de la forêt tant privée que publique, et la SERV a été intimement liée aux innovations qui ont vu le jour dans la Vallée.

BAIE-COMEAU

Maisons fleuries

Le comité d'embellissement de la ville de Baie-Comeau invite ses citoyens à participer au concours « Maisons fleuries ». Il s'agit du 10e anniversaire de cet événement à Baie-Comeau. Le concours vise à promouvoir la beauté des propriétés et des commerces de la ville. La période d'inscription est en cours et se termine le 24 juin.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Fondation loupérienne

La Fondation loupérienne d'enseignement primaire et secondaire public a remis 17 bourses totalisant 9000 \$ à des élèves méritants de la commission scolaire de Rivière-du-Loup. Pour leur performance scolaire, le travail de Claudine Charest, Guillaume Dumont, Julie Malenfant et de Dave Malenfant a été souligné. Par ailleurs, Guillaume Dumont, du Pavillon-de-la-Découverte, a obtenu la médaille du Gouverneur général et une bourse de 500 \$ pour avoir conservé, pendant ses cinq années au secondaire, une moyenne générale de 95,4 %.

SAINTE-ANGÈLE

125 ans d'histoire

Le comité organisateur du 125e anniversaire de Sainte-Angèle-de-Mérici vous invite à venir fêter, chanter et fraterniser, jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Fondée en 1868, la municipalité se dit fière de son appartenance à son centre naturel.

VAL-BRILLANT

Encan monstre

Le Comité de souscription pour la réparation de l'église de Val-Brillant organise un encan monstre pour le dimanche 27 juin à compter de 13 h, sur le terrain de l'église. Les gens qui ont des objets à donner sont invités à téléphoner au 742-3719 ou au 742-3027. Un membre du Comité passera les chercher.

Baie-Comeau au palmarès des 500 entreprises les plus performantes

BAIE-COMEAU — Baie-Comeau compte une bonne part des 500 entreprises les plus performantes, à travers la province et même au pays. C'est ce que constate le commissariat industriel régional et la chambre de commerce, après avoir pris connaissance du palmarès des meilleures entreprises, paru dans deux magazines en juin.

par **ANNIE ST-PIERRE**
collaboration spéciale

Lors d'une entrevue au SOLEIL, le directeur général du commissariat industriel régional de Baie-Comeau, M. Roger Grandguillot, de même que le

président de la chambre de commerce, M. Gaston Bélanger, ont relevé six grandes entreprises ayant pignon sur rue à Baie-Comeau. Dans le récent classement des 500 meilleures entreprises du magazine « Les Affaires » de même que celui de

la revue « Commerce », Baie-Comeau fait bonne figure pour les activités économiques décollant de l'implantation de ces industries.

Vient en tête de liste la société d'État Hydro-Québec, qui exploite une dizaine de barrages et centrales à partir de ses bureaux de Baie-Comeau et embauche plus d'un millier de personnes sur ce même territoire. Hydro, qui arrive au deuxième rang au Québec selon le nombre d'employés, gère des

revenus de 6 milliards \$ par année. Elle a enregistré un bénéfice de 724 millions \$, en 1992.

La société canadienne de métaux Reynolds tient une usine de fabrication de 400 000 tonnes métriques d'aluminium à Baie-Comeau. Avec ses 2300 employés de la région, l'aluminerie se classe au 89e rang parmi les 500 entreprises les plus florissantes. Au chapitre des revenus, Reynolds arrive 73e avec un chiffre d'affaires de 778 millions \$. La société a

néanmoins essuyé des pertes de 37 millions \$, l'an dernier, en partie attribuables à la chute du prix de la tonne d'aluminium sur le marché.

La papetière publique Quino, qui possède à Baie-Comeau une usine de papier journal, une scierie, une centrale hydroélectrique et un hôtel, arrive au 89e rang selon le nombre d'employés. Sur le territoire Manicouagan, elle procure de l'emploi à 1600 personnes et possède un chiffre d'affaires annuel de 437 millions \$. Quino fait quand même bonne figure avec ses 83 millions \$ de déficit, en 1992. Elle se tient au 73e rang.

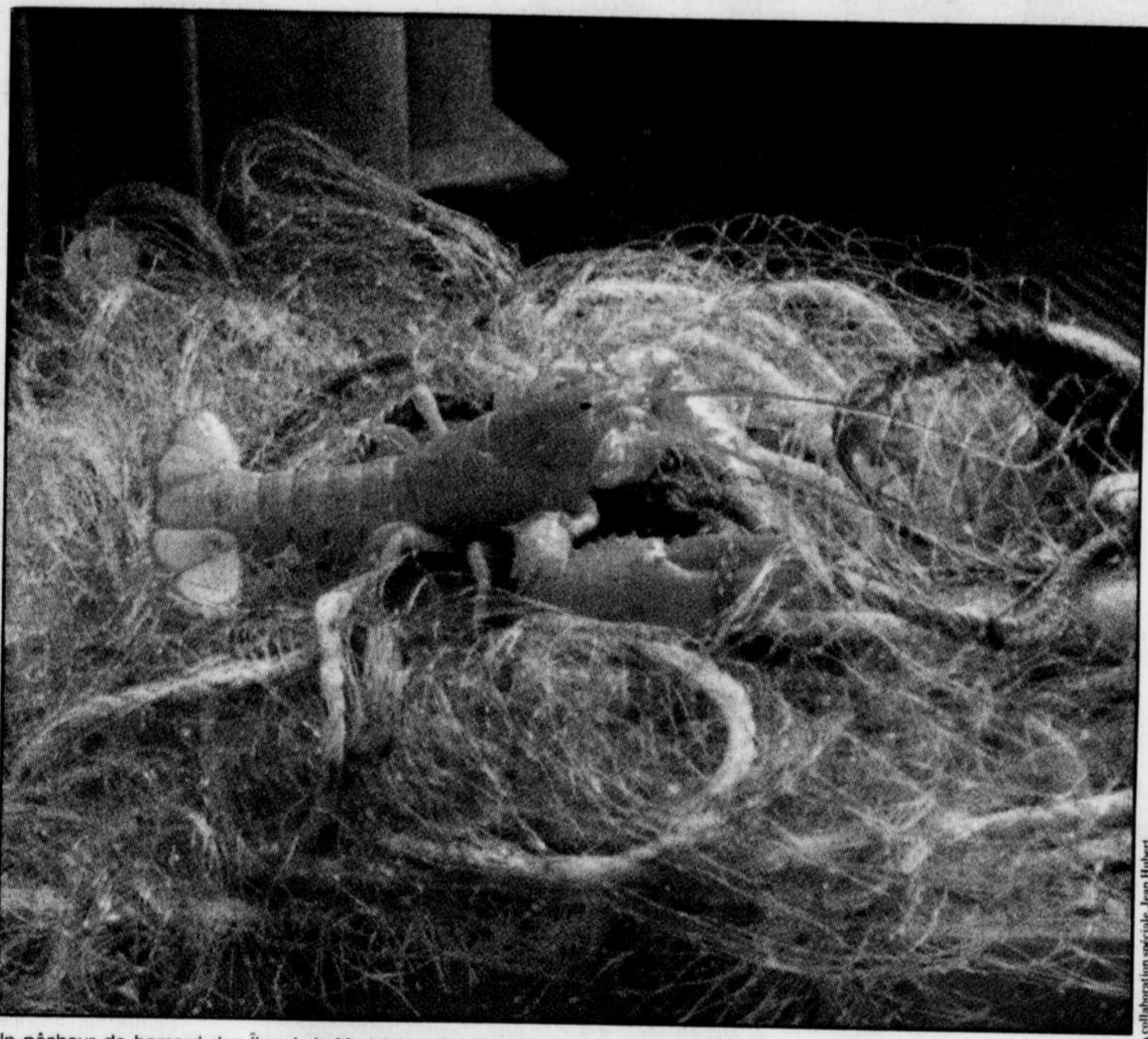
L'entreprise familiale Cargill, qui fait l'entreposage du grain dans ses silos à Baie-Comeau, se démarque plutôt au niveau international. Cargill a fait des profits 372 millions \$, l'an dernier, moins de 1 % de ses revenus, établis à 47 milliards \$, selon la revue américaine Fortune. Le commissariat industriel régional insiste sur le fait que l'entrepôt de grain de Cargill à Baie-Comeau est le seul au Québec. Une centaine de personnes y travaillent.

Québec-téléphone fait aussi partie du territoire du commissariat industriel de Baie-Comeau parce qu'elle arrive 59e avec 1700 employés, dont une cinquantaine à Baie-Comeau. Ses revenus de 242 millions \$ placent l'entreprise au 138e rang du magazine Les affaires.

Les entreprises Premier, de Rivière-du-Loup, qui exploitent une tourbière à Pointe-Label où une cinquantaine de personnes y travaillent, arrivent en 108e place avec ses revenus annuels de 66 millions \$.

De par cette vue d'ensemble, Baie-Comeau est choyée, disent les dirigeants de la chambre de commerce et du commissariat industriel. « Comparativement à d'autres régions isolées comme la nôtre, je crois que c'est le dynamisme et l'intégrité des entreprises présentes qui contribuent à la croissance économique et démographique de Baie-Comeau », souligne M. Bélanger. Quant au directeur du commissariat industriel, M. Grandguillot, il croit plutôt que c'est la stabilité de ces mêmes industries qui propulse Baie-Comeau au rang des régions les plus productives. Et pour cause : de 1981 à aujourd'hui, le nombre de commerces en activité est passé de 902 à 1222. Le nombre de personnes qui y travaillent a progressé de 13 000 à 17 000.

Un homard rouge et... vivant!



Un pêcheur de homard des îles-de-la-Madeleine, Edmond Chevarie, a capturé récemment un homard dont la pigmentation est apparentée à la couleur d'un homard cuit. Ce phénomène très rare ne s'était pas vu aux îles de mémoire d'homme. Le homard adulte a donc été expédié à l'aquarium des îles situé à Havre-Aubert où il pourra être admiré des Madelinots et touristes. Interrogée sur l'origine d'un tel phénomène, une biologiste de l'Institut Maurice-Lamontagne, Mme Louise Gendron, spécialiste des questions relatives au homard, a expliqué au SOLEIL que les pigments rouges du homard sont reliés à et contrôlés par une protéine ; lorsqu'on brise le lien entre la pigmentation et la protéine, par la cuisson par exemple, les pigments rouges sont libérés et peuvent ainsi s'exprimer librement et devenir envahissants. Ce qui est obtenu par la cuisson se produit également, de façon mystérieuse, par une carence génétique, c'est-à-dire que le gène qui doit transmettre le message d'union de la protéine avec le pigment n'est pas émis et transmis. Alors, les caroténoïdes ou pigments rouges non liés s'expriment librement dans toute la carapace du homard, et c'est ce qui donne la couleur rougeâtre, parfois jaune d'un homard vivant. Aux États-Unis, on a amplifié ce phénomène en procédant à la culture de cette sorte de homard qu'on utilise comme marqueur dans des projets de recherche visant à déterminer les déplacements de ce crustacé sur les fonds marins. Toutefois, on n'en est pas encore à l'étape de la commercialisation du homard rouge.

Développement économique Cloridorme élabore un plan triennal

CLORIDORME — La municipalité de Cloridorme élaborera un plan triennal de développement économique d'ici la fin octobre.

par **HENRI MICHAUD**
collaboration spéciale

« Un comité formé de résidents intéressés se penchera sur les idées exprimées lors du colloque de samedi, indique le maire de l'endroit, Guy Gleaton. Nous allons ainsi démontrer notre volonté de nous prendre en main afin de diversifier notre économie. Il faudra obtenir le support de la population et principalement de ceux qui veulent travailler. »

Parmi les avenues identifiées par la cinquantaine de participants à ce colloque municipal, on note la réalisation du projet récréo-touristique des 15 lacs, la relance de l'usine de préparation de filets de poisson, l'octroi de permis pour la pêche et la transformation du crabe, l'augmentation des volumes de résineux consentis aux usines locales, l'aménagement d'une

bibliothèque municipale et la mise sur pied d'une maison de jeunes. « Nous souhaitons que nos gens travaillent et se divertissent dans notre municipalité », ont laissé entendre plusieurs participants aux ateliers sectoriels.

Cloridorme devra toutefois éliminer certaines faiblesses. « L'individualisme, le défaitisme, les aspects contraignants de certaines réglementations municipales, les normes trop rigides, le peu de place accordée à la génération montante et l'harmonie au sein même du conseil municipal » sont autant d'irritants identifiés lors de cet exercice de concertation.

Selon le conférencier invité, Antonio Blouin, commissaire industriel au Conseil de développement économique de la Côte-de-Gaspé, cet exercice devrait se répéter dans chacune des municipalités du secteur.

Fusion de Rivière-du-Loup et de Saint-Patrice La décision revient aux élus

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le regroupement éventuel des municipalités de Rivière-du-Loup et de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup est une décision politique qui appartient d'abord aux élus municipaux concernés. L'étude de faisabilité n'existe qu'à titre indicatif.

par **CARL THÉRIAULT**
collaboration spéciale

C'est le message qu'a livré en substance, hier, le sous-ministre adjoint des Affaires municipales du Québec, Normand Bolduc, devant une centaine de personnes réunies au Centre des congrès Universel de Rivière-du-Loup.

Le sous-ministre Bolduc n'en a pas moins souligné que c'était la première fois en vingt ans qu'une étude de faisabilité de regroupement était contestée. « Mais c'est de bonne guerre », a-t-il aussitôt ajouté.

Le sous-ministre, présent à Rivière-du-Loup à l'invitation de la chambre de commerce, faisait référence à l'expertise demandée par la municipalité de Saint-Patrice, qui a déclenché une brève guerre de chiffres.

Il a aussi fait part des nouvelles mesures de bonification du programme d'aide financière au regroupement municipal appliquées à la fusion possible de ces deux corporations municipales.

L'enrichissement relié à ce programme d'aide financière augmenterait de 45 % — soit de 280 000 \$ à un demi-million \$ — les sommes d'argent dont pourrait disposer librement la nouvelle entité municipale.

Les compensations diverses (péréquation, droit sur les divertissements, tenants lieu de taxes) se chiffrent à près de 150 000 \$ sur une période de huit ans. Ce volet des mesures Ryan a pour objectif de compenser les pertes monétaires des municipalités découlant d'un regroupement dans le cadre de l'application de différents programmes

gouvernementaux qui pouvaient auparavant constituer un frein pour certaines municipalités désireuses de se regrouper.

L'idée d'un regroupement municipal entre la ville de Rivière-du-Loup et la municipalité de Saint-Patrice est un projet qui remonte à environ une quinzaine d'années.

Ce n'est cependant qu'en mai 1991 que le conseil municipal de Rivière-du-Loup enclenchait le processus en votant une résolution à l'effet de demander au ministère des Affaires municipales du Québec une étude de faisabilité financière.

Le document, qui a été déposé le 7 décembre 1992, concluait à un dénouement positif d'un tel regroupement. Toutefois, la municipalité de Saint-Patrice a contesté les bases de cette étude ; la ville de Rivière-du-Loup se disait par ailleurs prête à entreprendre un dialogue constructif avec Saint-Patrice.

Si un regroupement se produisait, Rivière-du-Loup, qui compte 14 000 habitants, passerait à 17 200.

Jeunes reporters aux Jeux

En prévision des Jeux du Québec à Gaspé, la station CBGA Radio-Canada se lançait en avril dernier à la recherche de deux jeunes reporters. Par le biais de son grand concours Reporters en herbe, CBGA a invité les 12-17 ans de la Gaspésie et des îles à soumettre leur candidature pour couvrir ces compétitions avec l'équipe de Radio-Canada. Parmi la soixantaine d'inscriptions soumises au jury, de sélection de CBGA, on a retenu dix semi-finalistes. Après une entrevue téléphonique, deux jeunes filles ont particulièrement retenu l'attention du jury : Marie-Josée Leblanc (à droite), de New-Richmond, et Sandra Sergerie, de Cap-Chat. Chacune d'elles mérite un contrat de reporter à la radio de Radio-Canada ainsi qu'un stage en production à Matane avant d'assurer la couverture des Jeux du Québec, du 30 juillet au 7 août. À cette occasion, pour nous faire vivre au rythme des Jeux de Gaspé, Marie-Josée et Sandra présenteront des reportages tous les jours.



Réactions à l'étude de faisabilité

L'Allier et Marchand veulent un Colisée à l'emplacement actuel

QUÉBEC — Autant le maire Jean-Paul L'Allier que le chef de l'opposition, François Marchand, trouvent que les accès au Colisée sont bons et souhaitent que, s'il faut un nouvel amphithéâtre pour garder Les Nordiques dans la région, il soit construit à l'emplacement actuel.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Ce sont les premiers commentaires des deux partis politiques municipaux de Québec sur le rapport d'étape de l'étude en vue de doter la région d'un amphithéâtre adéquat pour Les Nordiques, qui conclut, à toutes fins utiles, qu'il faut une nouvelle bâtisse, le Colisée étant inadéquat et difficile à réaménager pour répondre aux besoins du club de hockey.

Le président des Nordiques, M. Marcel Aubut, dit que les résultats de ce rapport « constituent une preuve supplémentaire que nos prémisses de départ étaient fondées. C'est un pas énorme vers la construction d'un nouveau Colisée. Il s'agit d'une étude solide qui vient confirmer nos prétentions initiales ».

Mais ce que MM. L'Allier et Marchand semblent avoir le plus retenu de l'étude, c'est la partie où les auteurs, le groupe Roche et la firme Caron Bélanger Ernst and Young, critiquent les accès difficiles au Colisée qui causent des problèmes de circulation. De là à conseiller un autre endroit pour un nouvel édifice, il n'y a pas loin.

« Si le Colisée quitte l'emplace-

ment actuel et la ville de Québec, ce sera un dur coup pour la Commission de l'exposition provinciale de Québec et pour tout le quartier Limoilou », dit M. Marchand.

Il suggère que la ville étudie la possibilité de réaliser un équipement qui pourrait servir aux Nordiques et aussi comme centre de foire.

M. L'Allier ne croit pas possible cette hypothèse, mais le fait que le Colisée soit à un jet de pierre du centre de foire qui ouvrira l'an prochain est un argument additionnel pour bien étudier l'endroit actuel.

Le maire dit que cette partie du rapport est probablement la plus faible. « A moins qu'on ait des idées derrière la tête d'aller ailleurs, l'emplacement actuel est très accessible », dit-il.

M. L'Allier, tout en précisant qu'il ne peut prendre une décision sur le sujet immédiatement, indique tout de même qu'il croit qu'un réaménagement de l'édifice actuel est possible.

Il souhaite que les auteurs de l'étude poussent plus loin leur recherche sur les impacts financiers des deux options, d'un agrandissement du Colisée et d'un nouvel édifice.

VENTE D'ÉTÉ DE HARRY

JUSQU'À 1/3 RABAIS



Harry célèbre l'arrivée de l'été en offrant d'importantes réductions sur une vaste sélection de vêtements pour hommes. Complet, vestons sport et pantalons des collections Rosen européennes et nord-américains les plus en vue. Ainsi qu'une superbe sélection de chemises habillées, de cravates, de tuxedos et d'imperméables.



Les rabais sont tout aussi attrayants sur ses articles sport. Merveilleuse sélection de chandails d'été, chemises sport, pantalons de loisir et articles de plein air en cuir et en tissu, parfaits pour le printemps et pour l'été. Et ces belles économies sont accompagnées de la qualité et du service que vous êtes en droit d'attendre de Harry.

HARRY ROSEN

PLACE STE-FOY • 657-5465

Coop de La Martre et Groupe Lebel Encore loin d'une entente

LA MARTRE — Des pourparlers entre les dirigeants de la Coopérative forestière de La Martre et du Groupe Lebel ont permis un certain adoucissement des positions, mais les parties demeurent loin d'une entente.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Nos dernières discussions laissent entrevoir la possibilité d'utiliser entre 12 et 18 débusqueuses pour réaliser les opérations forestières, a indiqué au SOLEIL le président de la Coop, Albert Robinson. Nous souhaitons obtenir une nouvelle rencontre dans les meilleurs délais afin de régler ce différend et empêcher une escalade des moyens de pression. »

Selon M. Robinson, les négociations achoppent principalement sur le prix offert par l'industriel pour chaque mètre cube de bois. « L'écart entre l'offre du Groupe Lebel et le prix payé l'an dernier est supérieur à 3 \$. La Coopérative souhaite obtenir un taux équivalent à celui versé en 1992. »

L'utilisation éventuelle de débusqueuses, pour rentabiliser les opérations, soulève également des craintes tant chez les dirigeants que parmi les travailleurs menacés de perdre leurs emplois.

Lors d'une rencontre à huis clos, les travailleurs de la Coopérative ont dit souhaiter que les parties en viennent à une entente d'ici le 5 juillet. Dans le cas contraire, ils se disent prêts à paralyser les opérations forestières destinées à alimenter la scierie du Groupe Lebel située à Cap-Chat. L'entreprise devrait alors interrompre ses activités à court terme.

Depuis sa création, en 1991, la Coopérative forestière de La Martre a effectué la coupe de résineux pour le compte de l'usine cap-chatienne du Groupe Lebel.

METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Communauté
urbaine de
Québec

Appel d'offres

CONTRAT D'EXPLOITATION DE L'INCINÉRATEUR RÉGIONAL ET DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES

La Communauté urbaine de Québec demande des soumissions pour l'exploitation de l'incinérateur régional de la station de traitement des boues.

Toute personne intéressée peut se procurer les documents de soumission moyennant le paiement d'une somme de 200,00\$ (taxes incluses) non remboursable, comptant ou par chèque visé au nom de la Communauté urbaine de Québec en s'adressant à monsieur Jean-Paul Royer, Communauté urbaine de Québec, 399, rue Saint-Joseph Est, bureau S-11, Québec, Tél.: (418) 529-8771, poste 257 à partir du 25 juin 1993 aux heures normales de bureau.

Les personnes désirant soumissionner doivent démontrer qu'elles rencontrent les exigences formulées dans le document de qualification du soumissionnaire joint à l'avis aux soumissionnaires.

Toutes les informations et pièces justificatives demandées quant à la qualification du soumissionnaire doivent être reçues par la Communauté au plus tard le 16 juillet 1993 à 15 h 30.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission de cinq millions (5 000 000,00\$) émis selon les prescriptions des documents de l'appel d'offres.

Toute soumission doit également être accompagnée des autres documents requis, tel que décrit dans l'avis aux soumissionnaires, et être présentée conformément aux exigences stipulées dans les documents de l'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée sous une enveloppe cachetée sur laquelle sera bien indiquée la mention "NE PAS OUVRIR - SOUMISSION POUR L'EXPLOITATION DE L'INCINÉRATEUR RÉGIONAL ET DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES".

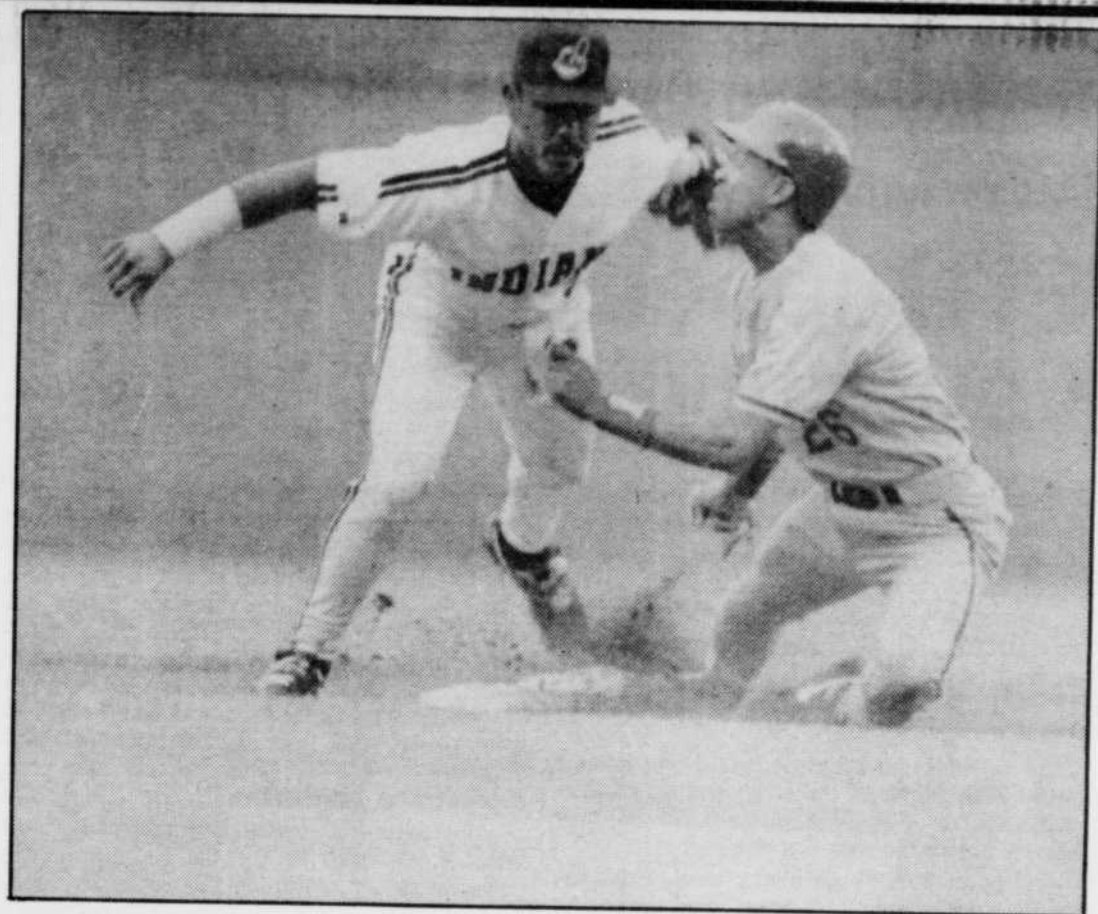
Toute soumission, pour être valablement reçue, doit se trouver entre les mains du secrétaire de la Communauté ou de son mandataire officiel, 399, rue Saint-Joseph Est, bureau 527, Québec G1K 8E2, au plus tard le 19 août à 15 heures.

Les soumissions reçues seront ouvertes en public à cette date, cinq (5) minutes après l'heure susdite par le secrétaire de la Communauté ou son mandataire officiel accompagné d'un témoin.

La Communauté urbaine de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Québec, le 22 juin 1993

Le secrétaire de la CUQ
Pierre Rousseau, avocat



Un voleur de but traqué

Le deuxième but Carlos Baerga des Indiens de Cleveland retire Juan Bell, des Brewers de Milwaukee, alors que ce dernier tentait un vol de but hier à Cleveland. Baerga devait également se signaler à l'offensive, aux dépens des Brewers, en claquant un circuit pour porter son total de points produits à 58, un sommet qu'il partage avec Albert Bell chez les Indiens.

Le ciel tombe sur la tête des Expos

NEW YORK (PC) — Après sept manches dans un match interrompu par la pluie au Stade Shea, les Mets de New York menaient 8-2 contre les Expos.

En cinquième et en septième, le ciel est tombé sur la tête des Expos. Jeff Fassero a tout d'abord accordé un circuit de deux points à Bobby Bonilla. Puis deux manches plus tard, Eddie Murray a assommé « Wild » Bill Risley avec un autre circuit de deux points.

Les Expos ont encore vu l'adversaire prendre les devants tôt dans un match. Brian Barnes ne s'était pas encore acclimaté au monticule en première qu'il a servi des simples consécutifs à Doug Saunders et Eddie Murray. Bonilla a suivi en claquant un double au champ centre pour pousser les deux coureurs au marbre.

Bonilla a encore eu son mot à dire dans une autre poussée de deux points en troisième. Après un simple de Saunders et le retrait de Murray, son rou-

lant a échappé à Sean Berry au troisième. Bonilla a arrêté sa course au deuxième but et les deux coureurs ont été poussés au marbre par le simple de Jeff Kent. Ces deux points n'étaient pas mérités à la fiche de Barnes.

Berry a racheté quelque peu son erreur à la manche suivante en claquant un circuit en solo, son troisième de la saison.

Mais, après un retrait, Barnes a commis un autre impair. Avec Wil Cordero installé au premier, il s'est commis dans un double retrait qui mettait fin à la manche.

Les Expos ont cependant retranché un autre point à l'avance des Mets grâce aux doubles de Delino DeShields et Marquis Grissom contre le jeune Dave Telgedher en début de cinquième.

Bottenfield reprend sa place

NEW YORK (PC) — Après une douzaine de matchs en relève, voilà que Kent Bottenfield est de retour dans la rotation des partants des Expos.

Felipe Alou l'a confirmé hier quand il a annoncé que le droitier allait être son partant samedi dans le deuxième match de série contre les Marlins de la Floride. Et pour Bottenfield, cela ne pouvait mieux tomber. Il a retrouvé sa confiance et il est persuadé qu'il pourrait représenter une des solutions aux problèmes des Expos.

À ses dernières sorties en relève, Bottenfield a bien fait. Il n'a plus rien du lanceur qui s'est façonné une fiche de 1-4 dans les premières semaines de la campagne. « La grande différence, c'est que je suis plus agressif. Bien sûr, la dégelée à Denver m'a affecté. Je ne comprenais pas vraiment ce qui se passait. Au cours des dernières années, j'avais connu du succès dans ce stade. Et puis, je dois dire que j'ai été quelque peu intimidé en début de saison par les Barry Bonds, Fred McGriff et autres gros cogneurs.

« Mais maintenant, mon attitude a changé. Je ne m'inquiète plus du frappeur que je dois affronter. Je suis revenu à une attitude plus positive, plus agressive et j'utilise tous mes tirs. »

LE BASEBALL EN BREF

■ Fisk égale le record

Les amateurs de baseball de Chicago ont vu Carlton Fisk égaler hier le record des ligues majeures pour le nombre de matchs joués par un receveur, et ils s'attendent à ce qu'il le batte ce soir. Fisk était derrière le marbre hier pour la rencontre entre les White Sox et les Rangers du Texas. Le vétéran de 22 saisons a ainsi égalé le record de Boone qui était de 2225 matchs joués.

■ Glavine et Piazza ex-aequo

Le lanceur Tom Glavine, des Braves d'Atlanta, et le receveur Mike Piazza, des Dodgers de Los Angeles, ont été élus conjointement joueurs de la semaine dans la Ligue nationale de baseball. Glavine a complété deux matchs n'accordant que deux points mérités pour récolter deux victoires. Piazza a maintenu une moyenne de ,435 avec quatre circuits, huit points produits et une moyenne de puissance de 1,000.

■ Mention à Cecil Fielder

Le joueur de premier but des Tigers de Detroit, Cecil Fielder, a été nommé le joueur de la semaine dans la Ligue américaine de baseball. Fielder a frappé pour une moyenne de ,450 avec six circuits et dix points produits. Au scrutin, il a notamment devancé Paul Molitor, Ken Griffey et Carlos Baerga.

■ Les bagarreurs sont punis

Le président de la Ligue nationale de baseball a suspendu six joueurs à la suite de différentes échauffourées survenues entre le 10 et le 15 juin. Rick Tricek, des Dodgers de Los Angeles, et Gary Sheffield, des Padres de San Diego, ont été suspendus pour trois parties concernant un incident entre les deux équipes le 10 juin. Jose Bautista, des Cubs de Chicago, ratra également trois matchs pour avoir atteint intentionnellement Mark Carreon des Giants de San Francisco, le 11 juin. Ramon Martinez, des Dodgers, a écopé de cinq matchs de suspension alors que Keith Shephard ratra les sept prochaines rencontres des Rockies du Colorado. Ces deux pénalités font suite au match du 15 juin au cours duquel deux bagarres ont éclaté.

■ Clemens au rancart

Le nom de Roger Clemens, des Red Sox de Boston, a été inscrit hier sur la liste des blessés pour 15 jours à compter du 19 juin

en raison d'une elongation musculaire à l'aine. Clemens, gagnant du trophée Cy Young à trois reprises, sera admissible à revenir au jeu le 4 juillet.

■ Rojas mis à l'amende

Une mauvaise nouvelle attendait Mel Rojas à son arrivée à New York. Le président de la Ligue nationale, Bill White, lui a imposé une amende de 200 \$ pour avoir atteint Pete Incaviglia, des Phillies de Philadelphie, d'un tir mardi dernier.

■ Martinez fêté par les siens

Les Expos ne savent pas encore s'ils vont souligner la 200e victoire dans les majeures de Dennis Martinez. Mais les Nicaraguayens, eux, n'ont pas perdu de temps. Les journalistes du Nicaragua organiseront une fête en l'honneur de El Presidente vendredi quand les Expos seront de passage au stade Joe Robbie de Miami.

■ L'infortuné Young lance ce soir

Les Mets ont annoncé pendant la rencontre que le droitier Dwight Gooden allait rater un départ. Il s'est plaint de raideurs à l'épaule droite. C'est donc Anthony Young (0-8) qui lancera pour les Mets ce soir et Frank Tanana (4-6) se retrouvera au monticule demain. Young tentera de mettre fin à une série de 22 défaites quand il se mesurera à Chris Nabholz (3-5). En plus d'être malchanceux quand il se présente au monticule, l'infortuné Young est allergique à l'engrais utilisé au stade Shea et il a de vives réactions à chaque fois qu'il doit lancer à New York. Quand il termine sa journée de travail, il ressemble à un boxeur qui a peiné pendant 12 rounds.

■ « L'antitabac » frappe

Les mesures anti-tabac dans le baseball ont fait deux victimes dans un club école des Blue Jays de Toronto. Le gérant Garth Iorg et le lanceur Travis Baptist des Smokies de Knoxville ont été expulsés du match contre Chattanooga, dans la Ligue Southern. Baptist a été expulsé pour avoir mâché du tabac dans l'abri, tandis que Iorg a été chassé pour ne pas l'avoir arrêté. L'interdiction d'avoir sur soi du tabac, durant les matchs ou dans le vestiaire, est entrée en vigueur dans toutes les ligues mineures mardi dernier. Le nouveau règlement entraîne une amende de 300 \$ et un gérant peut aussi être sanctionné.